

# **RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT**

## **1. Dénomination du médicament vétérinaire**

ORNISTERIL

## **2. Composition qualitative et quantitative**

Progesterone	0,1 mg
Excipient QSP 1 g	

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients »

## **3. Forme pharmaceutique**

Grains de maïs enrobés.

### **4.1. Espèces cibles**

Pigeons.

### **4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Chez les pigeons des villes :

- Limitation de la fécondité.

### **4.3. Contre-indications**

Ne pas traiter les pigeons destinés à la consommation humaine.

### **4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

#### **i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal**

Ne pas distribuer à d'autres espèces d'oiseaux, et plus particulièrement aux oiseaux d'élevage.

#### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Eviter le contact avec la peau et les muqueuses.

En cas de contact, rincer à l'eau.

#### **iii) Autres précautions**

Aucune.

### **4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Non connus.

#### **4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Sans objet.

#### **4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Non connues.

#### **4.9. Posologie et voie d'administration**

3 mg de progestérone par pigeon et par jour correspondant à 30 g de produit par pigeon et par jour, par voie orale.

Distribuer le produit en un nombre d'emplacements relativement réduit, afin de favoriser le phénomène de regroupement.  
Limiter les autres sources d'alimentation.

#### **4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Non connu.

#### **4.11. Temps d'attente**

En l'absence de Limites Maximales de Résidus, ne pas administrer aux pigeons destinés à la consommation humaine.  
Cf. rubrique « Contre-indications ».

### **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : système uro-génital et Hormones sexuelles.  
Code ATC-vet: QG03DA04.

#### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

La progestérone est la principale hormone progestative. Outre son activité sur l'utérus des mammifères, ses effets sont de trois ordres :

Effets centraux, avec rétroaction sur la sécrétion de gonadolibérines, lui conférant des propriétés anovulatoires,

Effets métaboliques, avec anabolisme gravidique chez les mammifères,

Effets comportementaux, se traduisant essentiellement par le repos sexuel.

#### **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

Administrée par voie orale, la progestérone absorbée est rapidement métabolisée par le foie (réductions sous forme de glucuronides et sulfates), mais aussi largement stockée dans différents tissus, dont les ovaires. L'élimination est principalement fécale et urinaire.

#### **6.1. Liste des excipients**

Ethylcellulose

Laque insoluble de jaune de quinoléine

Grains de maïs

#### **6.2. Incompatibilités majeures**

Non connues.

### **6.3. Durée de conservation**

3 ans.

### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Aucune.

### **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Sac papier

### **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

## **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

LABORATOIRE BIARD  
3 RUE DE LORRAINE  
62510 ARQUES

## **8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/0335205 6/1982

Sac de 2 kg  
Sac de 5 kg  
Sac de 10 kg  
Sac de 25 kg

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## **9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

25/05/1982 - 23/01/2012

## **10. Date de mise à jour du texte**

24/09/2008